

Brittany Ferries : officiers et marins divisés

Désaccords au sein de la CFDT à propos du conflit avec la direction de l'armement. Les officiers syndiqués désapprouvent le blocage des navires.

Le conflit qui oppose l'armement et les marins à propos du licenciement du délégué CFDT, Christian Leblond, se durcit et divise. Dimanche soir, la CFDT des marins de la Brittany-ferries s'est invitée à bord du *Normandie* en escale à Caen-Ouistreham. Après discussion, un vote a été organisé pour décider du blocage du navire. À une voix de différence, l'équipage s'est prononcé contre cette action. « Ce n'est pas ce que nous attendions », confesse Michel Oury, délégué CFDT des marins. « Sans doute, l'équipage a-t-il été influencé par la mesure de rétorsion prise par la direction (blocage du *Cotentin* quatre jours à terre) après notre première intervention. »

Hier à Cherbourg, le syndicat a tout de même annoncé une nouvelle action, mercredi, dans les locaux de la gare transmanche cherbourgeoise. « Nous prévoyons un rassemblement à 17 h au moment

de l'embarquement des passagers du *Barfleur* », indique Michel Oury. « Depuis ce week-end, plus d'une centaine de personnes ont adhéré au comité de soutien de Christian Leblond, parmi lesquelles plusieurs élus. » La CFDT des marins redoute également que ce conflit n'en dissimule un autre. « Nous nous interrogeons sur la réelle volonté de la compagnie de maintenir le pavillon français », et le statut des marins qui va avec.

« Nous n'irons pas au-delà »

« Nous ne sommes pas dans la surenchère », défend Jean-Michel Giguet, directeur général de la Brittany-ferries. « Nous ne reviendrons pas sur notre décision de licencier ce délégué. Nous avons fait une ouverture pour que la procédure de licenciement soit moins brutale, mais nous n'irons pas au-delà », répète la direction. « Et, nous

n'utilisons pas ce conflit pour imposer d'autres mesures. » Jean-Michel Giguet plaide l'apaisement « et le retour aux sujets qui concernent notre avenir ».

Une position que partagent les officiers CFDT. « Nous sommes déçus des décisions prises par la CFDT des marins », exprime Serge Robert, délégué des officiers. « Nous refusons de prendre partie dans ce licenciement, il faut que la procédure aille au bout. Nous devons en revanche nous atteler aux négociations en cours sur le plan Horizon 2010 qui définit l'avenir de la compagnie. »

La CGT des marins a, par ailleurs, fait savoir qu'elle répondra présente aux initiatives de la CFDT des marins. Elle souligne cependant qu'il n'est pas question d'appeler au mouvement contre le pacte social en cours de discussion.

Jean-Pierre BUISSON.